



Communiqué

Pour diffusion immédiate

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Montréal, le 20 mai 2010 – *La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)* est heureuse d'annoncer que, lors de sa huitième Assemblée générale tenue à Drummondville le vendredi 7 mai dernier, ses membres-sociétaires ont, conformément au règlement sur la rotation des administrateurs, procédé à l'élection des administrateurs suivants :

Conseil d'administration

- Monsieur Guy Diamond, administrateur, maire de la municipalité de Charette – nouvellement élu
- Madame Danielle Henri Allard, administratrice, préfète de la MRC Montcalm – nouvellement élue
- Monsieur Raymond Medza, administrateur, directeur général retraité du Bureau d'assurance du Canada – réélu
- Monsieur Jacques Riopel, administrateur, maire de la paroisse Saint-Marc-de-Figuery et préfet de la MRC Abitibi – nouvellement élu

Pour leur part, les administrateurs suivants poursuivent leur mandat :

- Monsieur Gérard Marinovich, président du conseil et chef de la direction, maire de la municipalité d'Eastman et préfet de la MRC Memphrémagog
- Monsieur Jacques Bolduc, vice-président et trésorier, actuaire-conseil
- M. Michel Gilbert, administrateur, maire de la ville de Mont-Saint-Hilaire
- Monsieur Richard Lehoux, vice-président, maire de la municipalité de Saint-Elzéar et préfet de la MRC La Nouvelle-Beauce
- Monsieur Rémi Moreau, administrateur, rédacteur en chef de la revue *Assurance et gestion de risques* – HEC Montréal

...2

Représentant autorisé: Groupe Ultima inc.

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 210, Montréal (Québec) H1M 3S3
Téléphone: 1 866 662-0661 • Télécopieur: 1 800 808-8418
www.mutuellemmq.com



La Mutuelle des municipalités du Québec

Madame Linda Daoust demeure directrice générale et chef de l'exploitation ainsi que secrétaire du Conseil de la **MMQ**. À ce titre, elle veille à l'application de l'ensemble des orientations données par le Conseil d'administration et supervise les activités et les opérations liées au développement de *La Mutuelle des municipalités du Québec*.

Rappelons que *La Mutuelle des municipalités du Québec*, qui comptait 947 membres à la fin de l'exercice 2009, a été créée en novembre 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, des municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres-sociétaires. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

- 30 -

Source : Louise Desjardins
Directrice, service de la Communication et du marketing
Groupe Ultima – Représentant autorisé
LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Tél. : 1 800 547-6873, poste 234
Site internet : www.mutuellemmq.com